# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## médicaments

Question écrite n° 77361

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le déremboursement de certains médicaments. Le service médical rendu des médicaments, SMR, est censé être une des principales dispositions du système de gestion des médicaments dans le dispositif français. Mais les évaluations récentes du SMR des médicaments par l'AFSSAPS ont pu donner lieu à des contestations. L'argumentaire de l'AFSSAPS justifiant le déremboursement de ces médicaments reste parfois imprécis, de sorte que les patients habitués à un médicament se trouvent parfois sans alternative thérapeutique. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** M. Yvan Lachaud
**Circonscription :** Gard (1re circonscription) - Union pour la Démocratie Française
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 77361
**Rubrique :** Pharmacie et médicaments
**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 2005, page 10142